



DECLARATION CNSIS DU 7 DECEMBRE 2022

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s , cher(e)s collègues,

il ne sera pas question des élections puisque nous sommes à la veille des résultats des élections professionnelles de la fonction publique.

Nous sommes à 6 mois du début de la campagne feux de forêts, et on ne nous a toujours pas expliqué comment, 1 mois après, les annonces du président de la république deviendront réalité dès 2023.

Sous les ors de l'Elysée les idées émises paraissent plus brillantes qu'à la lumière des moyens pour les réaliser, quant au calendrier

Donc dès 2023, avec des camions que nous n'avons pas, et des bonhommes qui vont très opportunément apparaître, nous aurons 50 colonnes de renfort feux de forêts en lieu et place des 24 de 2022.

Bon, on ne passera pas en revue les autres mesures, même si certaines nous ont plu, parce qu'on sait que l'on ne juge un engagement, non pas aux promesses, mais à leur concrétisation. Donc en attendant de pouvoir recompter les 127 millions d'arbres plantés d'ici la fin du mandat, ou les canadiens, c'est moins de travail, nous pointerons les insuffisances des moyens, nationaux et départementaux, pour, non pas tenir, mais faire face sereinement aux événements qui surviennent.

On rajoutera quand même que rien n'a été dit ce 28 octobre sur les CMR, malgré les intoxications constatées et le classement du métier de sapeur-pompier cancérigène par le Centre International de Recherche sur le Cancer.

S'il reste un tantinet d'intérêt aux journalistes et responsables politiques, il serait pertinent d'évoquer le naufrage qui se prépare concernant le maillage territorial pour le risque courant, quotidien, quelconque, qui permet par un certain sentiment de sécurité d'habiter presque indifféremment des zones urbaines ou rurales.

L'égalité du préambule de la constitution française actuelle devrait nous interroger quand le délai moyen du premier engin a augmenté de 2 minutes depuis 2014 pour atteindre 14 minutes et 49 secondes mais on n'a toujours pas un indicateur urbain et un indicateur rural, dommage on y verrait plus clair.

N'en doutez pas ces questions seront d'actualité en 2023, mais ne pensez pas que contraindre les agents pompiers professionnels, ou des filières administrative et technique à travailler plus longtemps que cela aidera à diminuer les délais ou à la naissance des vocations, ni pour les volontaires même en reculant l'âge maximum d'engagement même jusqu'à 90 ans...

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues merci de votre attention.